

Les sociétés face aux risques et à la gestion durable de leurs ressources

- 1.** Définissez un aléa :
 - A.** Un aléa menace des territoires peuplés à l'inverse du risque.
 - B.** Un aléa menace des territoires vides d'hommes à l'inverse du risque.
 - C.** Un aléa menace des territoires vides d'hommes comme peut le faire un risque.
 - D.** Un aléa menace des territoires peu peuplés à l'inverse du risque

- 2.** Qu'est-ce que l'anthropocène ?
 - A.** Époque de l'histoire de la Terre caractérisant l'ensemble des événements géologiques s'étant produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre.
 - B.** Époque de l'histoire de la Terre caractérisant l'ensemble des événements géologiques s'étant produits depuis l'apparition de l'homme sur la Terre.
 - C.** Époque de l'histoire de la Terre caractérisant l'ensemble des événements s'étant produits depuis l'apparition des civilisations humaines.
 - D.** Époque de l'histoire de l'humanité caractérisant l'ensemble des événements géologiques s'étant produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre.

- 3.** L'aide humanitaire internationale s'avère indispensable.
 - A.** Les agences de l'ONU viennent en aide aux États des Suds comme Médecins sans frontières ou Médecins du Monde, aux côtés des ONG comme la FAO pour l'alimentation ou l'UNICEF pour l'aide à l'enfance.
 - B.** Les ONG viennent en aide aux États des Suds comme Médecins sans frontières ou Médecins du Monde, aux côtés des agences de l'ONU comme la FAO pour l'alimentation ou l'UNICEF pour l'aide à l'enfance.
 - C.** Les ONG viennent en aide aux États des Suds comme la FAO pour l'alimentation ou l'UNICEF pour l'aide à l'enfance , aux côtés des agences de l'ONU comme Médecins sans frontières ou Médecins du Monde.
 - D.** Les ONG viennent en aide aux États des Suds comme Médecins sans frontières ou Médecins du Monde, aux côtés des agences de l'ONU comme la PAO pour l'alimentation ou l'UNICEF pour l'aide à l'enfance.

- 4.** Les pays riches consomment plus d'eau que les pays en développement :
 - A.** car la hausse démographique y est plus importante.
 - B.** car ces pays possèdent plus de ressources hydrographiques.
 - C.** car ces pays ont des superficies plus étendues.
 - D.** car leurs consommations agricoles, consommations domestiques, touristiques et industrielles croissent.

- 5.** Le réchauffement climatique, l'essor démographique, l'urbanisation sont des facteurs aggravants ayant fait prendre conscience aux sociétés de l'enjeu de la gestion durable de l'eau.
- A.** Les objectifs de développement durable de l'Union européenne visent ainsi une eau « saine et accessible à tous » d'ici 2030.
 - B.** Les objectifs de développement durable de l'ONU visent ainsi une eau « saine et accessible à tous » d'ici 2050.
 - C.** Les objectifs de développement durable de l'Union européenne visent une ainsi eau « saine et accessible à tous » d'ici 2100.
 - D.** Les objectifs de développement durable de l'ONU visent ainsi une eau « saine et accessible à tous » d'ici 2030.

QCM sur Territoires, populations et développement : quels défis ?

6. À l'heure d'aujourd'hui :

- A. environ 5 milliards d'humains ne peuvent combler leurs besoins élémentaires comme l'accès à l'eau potable, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, dans les pays du Sud mais également, parfois, du Nord.
- B. environ 3 milliards d'humains ne peuvent combler leurs besoins élémentaires comme l'accès à l'eau potable, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, dans les pays du Sud mais également, parfois, du Nord.
- C. environ 4 milliards d'humains ne peuvent combler leurs besoins élémentaires comme l'accès à l'eau potable, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, dans les pays du Sud mais pas du Nord.
- D. environ 2 milliards d'humains ne peuvent combler leurs besoins élémentaires comme l'accès à l'eau potable, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, dans les pays du Sud mais pas du Nord.

7. La population dans le monde

- A. est désormais majoritairement urbaine dans le monde. Cela entraîne de nouveaux besoins en terme de logements et d'alimentation. Or si tout le monde consommait comme un Américain, il faudrait par an 2,5 fois les ressources de la Terre.
- B. n'est pas encore majoritairement urbaine dans le monde. Cela entraîne de nouveaux besoins en terme de logements et d'alimentation. Or si tout le monde consommait comme un Américain, il faudrait par an 4 fois les ressources de la Terre.
- C. est désormais majoritairement urbaine dans le monde. Cela entraîne de nouveaux besoins en terme de logements et d'alimentation. Or si tout le monde consommait comme un Américain, il faudrait par an 4 fois les ressources de la Terre.
- D. est désormais majoritairement urbaine dans le monde. Cela entraîne de nouveaux besoins en terme de logements et d'alimentation. Or si tout le monde consommait comme un Américain, il faudrait par an 5 fois les ressources de la Terre.

8. L'indice de Gini est un indicateur

- A. mesurant le taux de pauvreté à l'intérieur d'un pays.
- B. mesurant le taux de pauvreté urbaine à l'intérieur d'un pays.
- C. mesurant les inégalités de revenus à l'intérieur d'un continent.
- D. mesurant les inégalités de revenus à l'intérieur d'un pays.

9. Parmi les pays des Suds

- A. il y a les 47 pays les moins avancés ou PMA. 33 se trouvent en Afrique subsaharienne.
- B. il y a les 47 pays les moins avancés ou PMA. 30 se trouvent en Afrique subsaharienne.
- C. il y a les 48 pays les moins avancés ou PMA. 33 se trouvent en Afrique subsaharienne.
- D. il y a les 47 pays les moins avancés ou PMA. 32 se trouvent en Afrique subsaharienne.

- 10.** Nous pouvons constater une différence entre pays à propos de l'application des mesures du développement durable.
- A.** Par exemple, ces politiques ont d'abord été menées dans les pays des Nords par des lois et des Agendas 21 nationaux selon le slogan « penser globalement, agir localement ».
 - B.** Par exemple, ces politiques ont d'abord été menées dans les pays des Nords par des lois et des Agendas 21 locaux selon le slogan « penser globalement, agir mondialement ».
 - C.** Par exemple, ces politiques ont d'abord été menées dans les pays des Suds par des lois et des Agendas 21 locaux selon le slogan « penser globalement, agir localement ».
 - D.** Par exemple, ces politiques ont d'abord été menées dans les pays des Nords par des lois et des Agendas 21 locaux selon le slogan « penser globalement, agir localement ».

La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques

11. Définissez la transition urbaine :

- A.** le passage d'une population majoritairement urbaine à une population majoritairement rurale. Dans le cas de la France, la population est devenue majoritairement urbaine depuis 1931.
- B.** le passage d'une population majoritairement rurale à une population majoritairement urbaine. Dans le cas de la France, la population est devenue majoritairement urbaine depuis 1931.
- C.** le passage d'une population majoritairement rurale à une population majoritairement urbaine. Dans le cas de la France, la population est devenue majoritairement urbaine depuis 1930.
- D.** le passage d'une population majoritairement rurale à une population très majoritairement urbaine. Dans le cas de la France, la population est devenue majoritairement urbaine depuis 1932.

12. De nos jours, les aires urbaines

- A.** regroupent plus de 95 % de la population française et occupent les 2/3 du territoire national.
- B.** regroupent plus de 80 % de la population française et occupent les 2/3 du territoire national.
- C.** regroupent plus de 95 % de la population française et occupent plus de la moitié du territoire national.
- D.** regroupent plus de 95 % de la population française et occupent les 3/4 du territoire national.

13. La fragmentation socio-spatiale urbaine concerne :

- A.** les inégalités territoriales en France en général.
- B.** les inégalités entre quartiers aisés et quartiers défavorisés, entre banlieues aisées pavillonnaires et grands ensembles marqués par la pauvreté et l'insécurité.
- C.** les inégalités entre populations aisées et populations défavorisées.
- D.** les inégalités entre villes et campagnes.

14. La gentrification est :

- A.** la rénovation de quartiers urbains entraînant la baisse du prix de l'immobilier et par conséquent l'arrivée des populations plus modestes. Celles-ci se redéplient dans les banlieues et les espaces périurbains.
- B.** la rénovation de quartiers urbains entraînant la hausse du prix de l'immobilier et par conséquent le départ des populations plus modestes. Celles-ci se redéplient dans les banlieues et les espaces périurbains.
- C.** la rénovation de quartiers urbains entraînant la hausse du prix de l'immobilier et par conséquent le départ des populations en général. Celles-ci se redéplient dans les banlieues et les espaces périurbains.
- D.** la rénovation de quartiers urbains entraînant la hausse du prix de l'immobilier et par conséquent le départ des populations plus modestes. Celles-ci se redéplient dans les campagnes.

15. Pour promouvoir leur territoire :

- A.** les régions, les départements et les communes recourent au marketing territorial.
- B.** les régions, les départements et les communes recourent au marketing régional.
- C.** les régions, les départements et les communes recourent au marketing départemental.
- D.** les régions, les départements et les communes recourent au marketing communal.

Des mobilités généralisées

16. Les flux migratoires ont évolué :

- A.** les migrations Sud/Nord, c'est-à-dire des pays moins développés vers les pays développés, ont encore progressé. On constate que les flux Sud/Sud restent secondaires.
- B.** les migrations Sud/Nord, c'est-à-dire des pays moins développés vers les pays développés, ont dominé pendant longtemps, ce n'est plus le cas désormais. On constate ainsi que les flux Sud/Sud sont dominants.
- C.** les migrations Sud/Nord, c'est-à-dire des pays moins développés vers les pays développés, ont dominé pendant longtemps, ce n'est plus le cas désormais. On constate ainsi que les flux Nord/Nord sont dominants.
- D.** les migrations Sud/Nord, c'est-à-dire des pays les moins avancés vers les pays développés, ont dominé pendant longtemps, ce n'est plus le cas désormais. On constate ainsi que les flux Sud/Sud sont dominants.

17. Les États cherchent à sélectionner les migrants selon leur degré de qualification.

- A.** On appelle cela le brain drain, c'est-à-dire la fuite des cerveaux vers des pays plus pauvres ou pratiquant des salaires plus bas.
- B.** On appelle cela le brain drain, c'est-à-dire la fuite de la main d'œuvre peu qualifiée vers des pays plus développés ou pratiquant des salaires plus élevés.
- C.** On appelle cela le brain drain, c'est-à-dire la concentration des cerveaux dans les pays plus développés ou pratiquant des salaires plus élevés.
- D.** On appelle cela le brain drain, c'est-à-dire la fuite des cerveaux vers des pays plus développés ou pratiquant des salaires plus élevés.

18. Les migrants climatiques sont

- A.** 50 millions maintenant mais pourraient être 250 millions en 2050.
- B.** 50 millions maintenant mais pourraient être 500 millions en 2050.
- C.** 100 millions maintenant mais pourraient être 250 millions en 2050.
- D.** 80 millions maintenant mais pourraient être 450 millions en 2050.

19. Le tourisme représente

- A.** 25 % du PIB mondial, c'est-à-dire l'équivalent du secteur de l'industrie pétrolière ou de l'agroalimentaire.
- B.** 10 % du PIB mondial, c'est-à-dire l'équivalent du secteur de l'industrie pétrolière ou de l'agroalimentaire.
- C.** 33 % du PIB mondial, c'est-à-dire l'équivalent du secteur de l'industrie pétrolière ou de l'agroalimentaire.
- D.** 5 % du PIB mondial, c'est-à-dire l'équivalent du secteur de l'industrie pétrolière ou de l'agroalimentaire.

20. En 2014 ont été instaurées

- A.** les « conférences organisatrices de la mobilité » regroupant des communes et des intercommunalités.
- B.** les « autorités organisatrices de la mobilité » regroupant régions, départements et communes.
- C.** les « autorités organisatrices de la mobilité » regroupant des départements, communes et intercommunalités.
- D.** D les « autorités organisatrices de la mobilité » regroupant des communes et des intercommunalités.